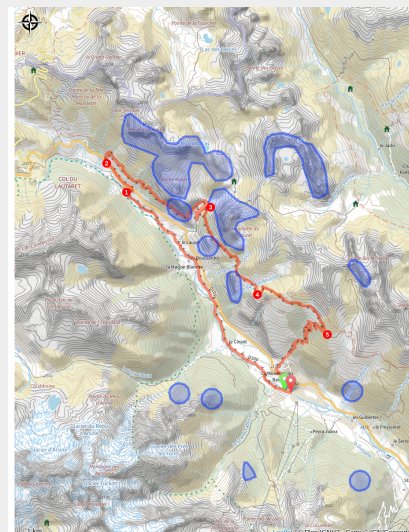


23 - Le Chemin du Roy

Hautes-Alpes



Superbe singletrack en balcon (M. Buffet)



Itinéraire en boucle très sportif et technique en altitude. Superbe vue sur les Ecrins

Sentier alpin très technique à flanc de montagne. Nombreux passages aériens. Grande descente sur sentier en sous-bois au-dessus de Monêtier-Les-Bains. L'itinéraire fait face aux glaciers des Ecrins surplombant la vallée de Serre Chevalier.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 30.1 km

Dénivelé positif : 1855 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Lac et glacier, Sommet

Itinéraire

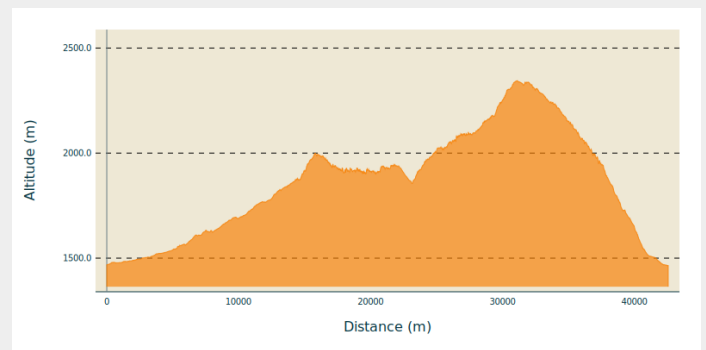
Départ : Le Monétier les Bains Centre VTT

Arrivée : Le Monétier les Bains Centre VTT

Balisage : 🚩 VTT FFC boucle locale

Communes : 1. Le Monétier-les-Bains

Profil altimétrique

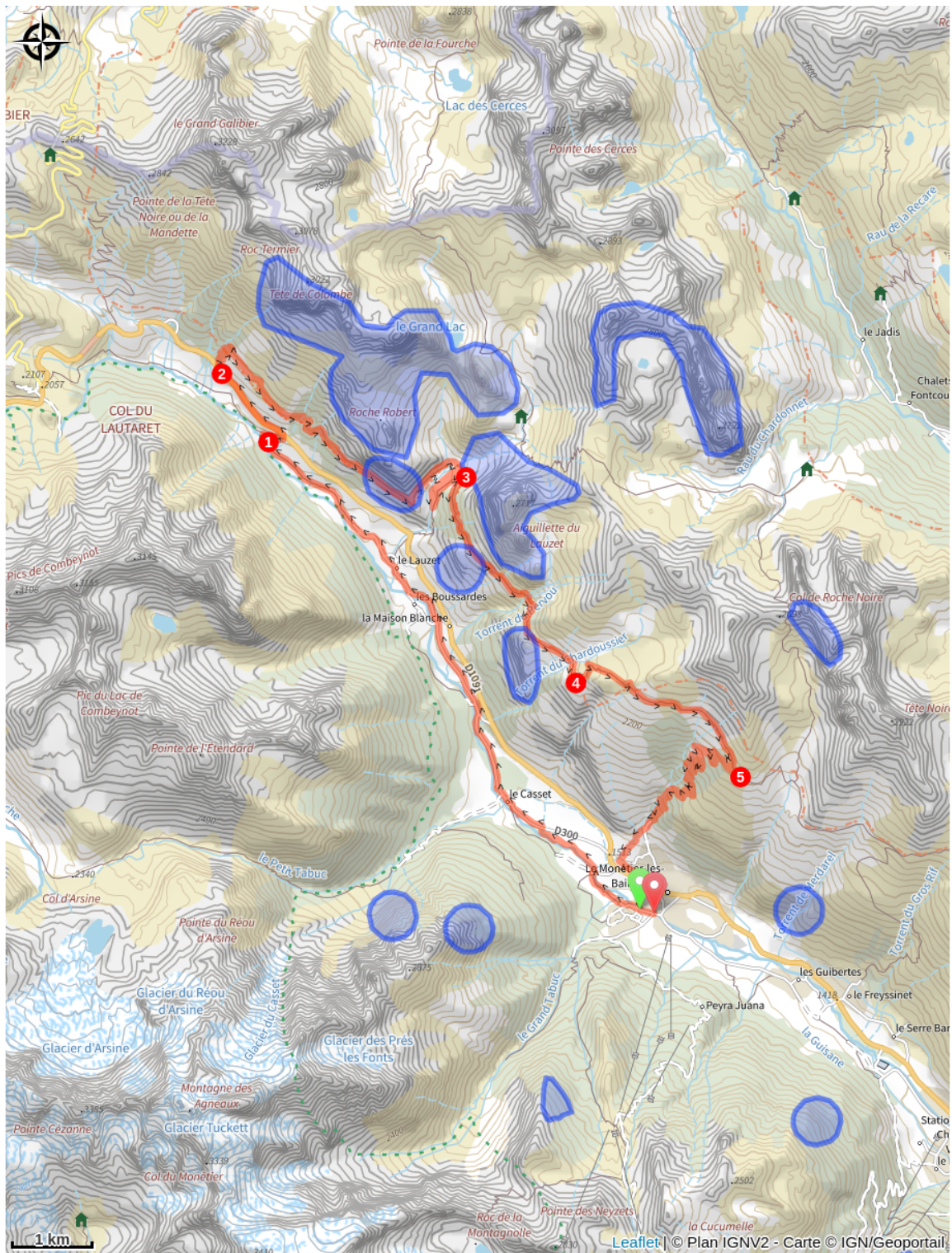


Altitude min 1464 m Altitude max 2345 m

Départ du Centre VTT au Monétier-les-Bains, remonter le fond de vallée vers le Lautaret et rejoindre le tunnel des Valois.

1. Virer à droite pour emprunter une montée soutenue jusqu'à la route. Remonter celle-ci sur 1km.
2. A droite, courte montée très raide en forêt, puis suivre un petit sentier en balcon (le chemin du Roy) jusqu'à l'Alpe du Lauzet
3. Suivre le GR 50 qui monte à flanc de montagne sous l'Aiguillette du Lauzet.
4. Ne pas manquer la montée technique sur la gauche après le torrent du Chardoussier. Traverser à flanc la montagne de Puy Chevalier jusqu'à atteindre le haut du bois de Saint Joseph.
5. Là, quitter le GR 50 pour un sentier descendant à droite jusqu'à Monétier.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Possibilité de croiser de nombreux randonneurs. Période praticable : Juin à Novembre.

Une station de lavage vélo gratuite est à disposition au niveau du Centre VTT à Monétier.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la D1091, rejoindre le Centre VTT à Monétier Les Bains, se garer sur l'un des grands parkings à proximité

Parking conseillé

Parking au niveau du Centre VTT à Monétier Les Bains

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3300m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d'altitude à une distance de 300m sol.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Source

Briançonnais